Appraisal Institute of Canada

Institut canadien des évaluateurs

# REVUE ÉVALUATION IMMOBILIÈRE AU CANADA

# DIRECTIVES ÉDITORIALES

**Évaluation immobilière au Canada** est publiée quatre (4) fois par année, pour fournir des articles informatifs aux membres de l'ICE sur des sujets liés à l'industrie de l'évaluation, au Canada et dans le monde.

**Évaluation immobilière au Canada** est une publication de premier plan au sein de l'industrie, distribuée à l'ensemble des membres, des partenaires, des bibliothèques et des abonnés nationaux/internationaux de l'ICE. C'est la seule revue nationale au service exclusif de la collectivité des évaluateurs canadiens et elle comprend d'importants articles techniques et liés à l'industrie, écrits par des membres de l'ICE qui sont experts dans le domaine et chefs de file de l'industrie. Cette publication est l'un des véhicules servant à communiquer avec les membres. Elle est également une source des positions de l'ICE et d'informations pertinentes à l'industrie de l'évaluation, que l'on peut extraire et distribuer aux gouvernements et aux associations canadiennes et internationales intéressées.

**Évaluation immobilière au Canada** est fournie en version papier à tous les membres et affichée dans le site Web de l'ICE, à www.aicanada.ca/. On peut s'y abonner, au coût de 40 $ par année. Les personnes sur la liste de distribution gratuite reçoivent aussi la revue.

Pour les auteurs qui aimeraient rédiger des articles pour **Évaluation immobilière au Canada**, les directives éditoriales suivantes donnent l'orientation de l'ICE pour l'élaboration de la revue.

## Politique éditoriale

**Objectif :** Communiquer des informations et des politiques intéressant l'industrie de l'évaluation aux membres de l'ICE et entre ceux-ci.

**Mission :** La mission d'Évaluation immobilière au Canada est d'informer les professionnels de l'immobilier sur les initiatives de programmes et sur les enjeux de la profession d'évaluateur.

De temps à autre, l'ICE peut envoyer un article, avec la permission de l'auteur, à des publications pertinentes et leur demander de le publier sur une plus grande échelle au sein de l'industrie de l'évaluation.

## Directives éditoriales

**Évaluation immobilière au Canada** offre des sections régulières, incluant les suivantes :

- Articles techniques
- Le coin de l'exécutif
- Parlons pratique professionnelle
- Perspective de l'évaluateur professionnel
- Questions juridiques
- L'avenir s'annonce bien
- Articles d'auteurs invités
- Reconnaissance des réussites : désignations, fellow, etc.
- À l'échelle du monde
- Nouveaux membres étudiants et stagiaires de l'ICE et nouveaux membres désignés
- In Memoriam

Sous le leadership de la directrice, Marketing et communications de l'ICE, notre éditeur, nos employés et bénévoles jouent un rôle éditorial pour superviser l'élaboration de chaque numéro, pour trouver des auteurs qui rédigeront des articles au contenu pertinent, pour trouver des idées et pour développer des thèmes et du contenu pour les futurs numéros d'Évaluation immobilière au Canada.

## Directives de rédaction pour la soumission d'articles

Les membres désignés de l'ICE examineront tous les articles. Les directives suivantes veulent rendre le processus de publication utile pour atteindre notre objectif de communication avec l'industrie de l'évaluation. Avant d'organiser vos pensées, concentrez vos idées et commencez à rédiger l'ébauche de votre article. Gardez à l'esprit l'auditoire à qui vous vous adressez.

**Voici les comptes de mots à respecter :**

- **750 à 2000 mots, pour les articles en vedette soumis par des membres ou par des auteurs invités****
- **800 à 1000 mots, pour les chroniques régulières**

****Les articles en vedette soumis qui dépassent le nombre de mots permis seront examinés et l'on songera à les publier dans la revue, sous forme abrégée, et à les publier en entier dans le site Web de l'ICE, à la page d'Évaluation immobilière au Canada.**

Les articles doivent être soumis en format MS Word, à la coordonnatrice des communications, Clémence Charruyer, à clemencec@aicanada.ca.

Tous les articles seront réputés propriété de l'Institut canadien des évaluateurs et ne seront pas repris sans la permission de leur auteur. L'ICE se réserve le droit de déterminer s'il est pertinent et approprié de publier un article.

## Crédits de PPC

En vertu de la politique 4.1.1 de PPC de l'ICE, les membres de l'Institut peuvent réclamer un maximum de 10 crédits de PPC (1 crédit par heure travaillée), dans un cycle de deux ans, pour tout article publié dans EIC.

## L'auditoire

Évaluation immobilière au Canada est rédigée et publiée pour les membres de l'Institut canadien des évaluateurs (ICE), qui représentent l'industrie de l'évaluation. La revue traite des enjeux et tendances de l'évaluation touchant les membres dans une variété de disciplines à l'échelle du Canada.

La majorité de nos lecteurs sont des membres évaluateurs, des gestionnaires supérieurs dans les secteurs public et privé ainsi que des organisations liées à l'industrie dans tout le pays, avec des niveaux d'expérience allant de membre étudiant à 10 ans ou plus.

## L'état d'esprit

L'ICE est toujours à la recherche d'articles qui offrent une approche nouvelle à un vieux problème ou une solution économique à un nouveau problème. Nous invitons fortement le recours à des études de cas, qui peuvent servir à illustrer vos points avec des exemples et qui montrent comment vous avez appliqué ce que vous avez appris dans une situation similaire à laquelle se bute un membre de l'ICE. Évitez d'utiliser des preuves anecdotiques, qui finissent par nuire à la crédibilité de l'article. Respectant le but de notre profession, qui est de réaliser

des évaluations basées sur les faits, les articles rédigés pour cette publication doivent aussi reposer sur des données factuelles.

L'étude de cas d'un processus, un cadre de gouvernance ou une solution prend de la valeur aux yeux de nos lecteurs quand vous communiquez les leçons apprises plutôt que, par exemple, simplement donner la chronologie des événements. Par conséquent, le fond de votre article ne devrait pas porter sur votre étude de cas mais plutôt sur les façons de faire puisées à même votre expérience et illustrées dans vos exemples.

Nos membres sont reconnaissants pour les outils qui les aident à résoudre leurs problèmes et à mieux comprendre leurs défis, mais l'information doit être facilement applicable. L'ICE est fière d'être une organisation où prime l'« aide mutuelle ». Veuillez fournir des conseils pratiques que les membres peuvent utiliser.

En écrivant sur vos expériences, posez-vous ce genre de questions :

- Pourquoi est-ce important pour les évaluateurs ?
- Comment d'autres évaluateurs peuvent-ils adapter ce que j'ai fait ?
- Quelles sortes de pièges pourraient-ils rencontrer ?
- Quels sont les défis/coûts que cela implique ?
- Pour quelles autres questions le membre voudrait-il trouver des réponses ?